

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE PREMIERE CLASSE DE PARAKOU
COMPLEXE TEXTILE DU BENIN SA (COTEB SA) _ SOCIETE EN LIQUIDATION

Société Anonyme au capital de 2 000 millions de FCFA _ Siège Social : Domaine objet du TF n°16 Parakou _ N° de Registre de Commerce : 943 – B

AVIS DE DEPÔT DE L'ETAT DEFINITIF DES CREANCES

Il est porté à la connaissance de tous les créanciers du Complexe Textile du Bénin SA (COTEB SA) que conformément aux dispositions des articles 86 à 88 de l'acte uniforme de l'OHADA portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif, l'état définitif des créances a été déposé au greffe du tribunal de première instance de première classe de Parakou, le 21 juillet 2022.

En raison du niveau des ressources issues de la réalisation des actifs du débiteur, cet état a été arrêté aux créanciers privilégiés.

Par conséquent, chaque créancier privilégié est invité (i) à se présenter auprès du greffe du tribunal de première instance de première classe de Parakou, (ii) à en prendre connaissance, (iii) à se procurer un extrait de l'état définitif des créances, pour les créanciers dont les créances ont été entièrement acceptées et (iv) à retirer l'avis de rejet, pour les créanciers dont les créances ont été partiellement ou totalement rejetées.

Fait à Parakou le 21 juillet 2022



[Signature]
Le Greffier en Chef

Sènou José AHOUANJINOU